

Financer autrement l'agriculture : les circuits courts de financement solidaire

Parmi les paramètres à prendre en compte pour sortir du modèle productiviste dans le domaine agricole et avancer vers une soutenabilité (économique, écologique et sociale) plus forte, il en est un qui est rarement discuté sérieusement et pourtant déterminant : celui du financement de l'agriculture.

Comment passer à côté du fait fondamental que des logiques de financement soutiennent ce système productiviste ? Pourquoi la situation quasi-monopolistique du crédit dans l'agriculture et ses liens consubstantiels avec les politiques d'aide sont-ils si peu souvent mises en débat ? Pourquoi ne dit-on pas plus souvent et plus fort que pour soutenir et développer une agriculture vivante, respectueuse des hommes et de l'environnement, nourricière et créatrice

d'emplois, il nous faut investir résolument la question de son financement ? Pourtant, il suffit d'être un peu attentif aux situations concrètes que vivent les paysans dans leur parcours à l'installation pour se rendre compte que, derrière les outils financiers et les critères économiques exigés, ce sont bien des modèles de développement agricole et une certaine vision de l'économie qui sont véhiculés. Seule une croyance aveugle en la neutralité économique pourrait nous empêcher de faire ce constat.

Les dérives bancaires n'épargnent donc pas l'agriculture, loin de là, et les besoins d'inventer de nouveaux rapports économiques deviennent des urgences. Comme dans d'autres secteurs, nous voyons émerger depuis plusieurs années une multitude d'initiatives qui visent à relever ce défi. L'ouvrage coordonné par le MIRAMAP, *Une autre finance pour une autre agriculture*, contextualise et valorise cette nouvelle dynamique citoyenne¹ : le monde de l'agriculture alternative se rapproche de celui de la finance solidaire. Car, comme le souligne

l'économiste Amélie Artis, les constats sont communs : « *Alors que le système bancaire et financier actuel est marqué par des multiples intermédiaires et des circuits longs, induisant une relative opacité, la finance solidaire favorise la transparence et le rapprochement entre les épargnants et les emprunteurs afin de contrecarrer le processus de dés-encastrement des relations financières marquant le système bancaire et financier. Or ce processus est aussi présent dans le monde agricole : les circuits s'allongent, les relations s'anonymisent et la transparence s'amenuise.* » Ainsi, une nouvelle nécessité émerge, celle de penser la notion de circuit court au pluriel.

Déjà, le concept générique de « *partenariats locaux et solidaires entre producteurs et consom'acteurs* »¹ que les AMAP illustrent en France, trouve des échos dans bien des domaines. Nous voyons émerger ces dernières années, dans le milieu de culture, de nombreuses initiatives qui visent à rapprocher les créateurs-artistes des spectateurs-citoyens dans un partenariat local et solidaire. Il ne s'agit pas seulement



d'une nouvelle offre de « panier culturel », bien que cette tendance existe, mais d'un véritable mouvement citoyen qui se construit. L'exemple le plus significatif est l'émergence des Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique (AMACCA). Directement inspirées des AMAP, ces associations ont pour objectif d'aider les artistes écartés des circuits marchands et institutionnels de l'art à trouver des financements, et aux citoyens de choisir ceux qu'ils ont envie de soutenir. Se développe donc une conception des circuits courts au sens large, notamment dans les domaines de l'habitat (ex. : coopératives d'habitants), de la finance (ex. : cigales), de la culture (ex. : AMACCA), de la santé, de l'éducation, en plus des domaines de l'alimentation où il semble avoir pris de solides racines. Pour toutes ces initiatives, les principes de proximité, de solidarité, de participation et de prix juste sont fondamentaux².

Proximité et solidarité

Dans le domaine agricole et alimentaire, nous voyons émerger, en lien direct avec le mouvement des AMAP, des initiatives que nous proposons d'appeler « circuits courts de financement solidaires » (CCFS), à l'instar des cagnottes solidaires³ qui soutiennent financièrement des paysans ou encore la foncière Terre de Liens qui utilise l'épargne solidaire pour l'achat collectif de terres et de fermes agricoles. Dans leur diversité, les CCFS partagent quelques principes structurants qui les distinguent clairement du système bancaire classique.

Il s'agit d'un rapport à l'argent et à l'économie : le financement est un moyen pour servir la réalisation d'un projet, il doit prendre en compte des critères autant humains, sociaux et environnementaux qu'économiques. Une forme de proximité, tant spatiale que relationnelle : alors que le système bancaire actuel se caractérise par un allongement important des circuits de financement, multipliant les intermédiaires, les placements opaques et les flux financiers, les CCFS cherchent à simplifier la relation de financement en supprimant le maximum d'intermédiaires entre le projet et l'origine de l'argent qui peut le soutenir. Une relation de confiance éclairée : dans une relation de proximité et de solidarité, la notion de confiance prend tout son sens. Mais cette confiance n'est pas aveugle, elle n'est pas l'extrême opposé de l'opacité généralisée des systèmes de financement

classiques. Cette confiance est éclairée dans le sens où se construit entre les partenaires une forme de savoirs communs qui permet à chacun de s'engager consciemment. Comme en AMAP, la relation de confiance se construit progressivement par une bonne circulation de l'information, un fonctionnement véritablement démocratique et une co-formation des partenaires entre eux.

Une volonté de ré-appropriation collective : se ré-approprier le devenir de l'agriculture et de l'économie sont des souhaits très forts des collectifs qui mettent en place des CCFS. Il ne s'agit plus seulement de faire des constats mais d'expérimenter concrètement et collectivement des alternatives. Les initiatives de CCFS sont un creuset d'innovations sociales qui permettent à chacun de comprendre et d'agir.

Une visée de transformation sociale et écologique : investir la question du financement s'inscrit dans une démarche plus globale qui vise à identifier les leviers pour un changement agricole véritable. La mise en place de CCFS, dans toute leur diversité, doit être considérée comme un moyen pour accompagner la transition écologique et sociale de l'agriculture. Face aux multiples crises de nos sociétés dont la traduction dans le domaine agricole et alimentaire est manifeste, nous avons besoin de consolider et de développer les alternatives citoyennes, en parallèle et en complémentarité avec un changement conséquent des politiques agricoles et alimentaires. La prise en compte sérieuse de la question du financement, dans sa complexité, est un point d'appui indispensable. Et c'est une question trop importante pour la laisser aux experts...

1. MIRAMAP. *Une autre finance pour une autre agriculture*, éd. Yves Michel, 2013. Toutes les citations de cet article sont issues de cet ouvrage.

2. Ce concept est mis en avant par Urgenci (Urbain-Rural : Générer des Échanges Nouveaux entre Citoyens) au niveau international pour qualifier toutes les démarches d'Agriculture Soutenue par la Communauté. Ce sont, par exemple, les AMAP en France, les CSA (Community Supported Agriculture) aux États-Unis et au Royaume-Uni ou encore les Reciproquo au Portugal. Voir : <http://www.urgenci.net>.

3. Voir la synthèse du groupe de travail du Labo de l'ESS sur les circuits courts de l'ESS : <http://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/LeLabo-Circuits-Courts-V29-2.pdf>.



Offre spéciale abonnement

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Je désire m'abonner ou abonner un(e) amie pour un an (10 n°) à *Les zindigné(e)s* au prix de 40 euros

Veillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx.

Les Indigné(e)s!
La vie est à nous

Rédaction en chef : Paul Ariès
Secrétariat de rédaction : Charlotte Belge, Vincent Farnier
Ont collaboré à ce numéro : Yves Cohen, Michel Lepasant, Laurent Paillard, Nicolas Sersiron, Robin Delobel, Thierry Brugvin, Jean-Paul Deléage, Jean Gadrey, Yannis Youlountas, Yann Fiévet, Mathylde, Thierry Paquet, Jérôme Thorel, Louis Weber, Aurélien Bernier, Antonin Moulart, Nicolas Sersiron, Robin Delobel Alain Cuénot
Édité par les éditions Golias
BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx
sarl au capital de 50155.73 euros
Crédit Photos : Golias / Tous droits réservés sauf mention contraire sous la photo
Conception graphique : Cris'créa
Directeur de publication : Luc Terras
Tél : 04 78 03 87 47 **Fax :** 04 78 84 42 03
E-mail : redaction@les-indignes-revue.fr
Internet : www.les-indignes-revue.fr
Impression : Nouvelle imprimerie Laballery (58)
Commission paritaire : 0214 K 91249 -
Dépôt légal à parution - Mensuel 5 €